

FAIR Canada accueille favorablement les propositions du gouvernement de l'Ontario visant à mieux protéger les investisseurs

TORONTO, le 3 novembre 2023 (Globe Newswire) – Hier, le gouvernement de l'Ontario a publié l'Énoncé économique de l'automne dans lequel il annonce plusieurs propositions visant à moderniser les marchés financiers de l'Ontario et à collaborer à l'amélioration des services financiers au Canada.

« Nous saluons tout particulièrement les améliorations proposées pour accroître la confiance des investisseurs et renforcer leur protection », a déclaré Jean-Paul Bureaud, directeur général de FAIR Canada. « Ces deux éléments sont essentiels pour promouvoir des marchés financiers dynamiques, capables de soutenir la croissance et le développement économiques ».

FAIR Canada salue notamment le projet du gouvernement visant à instaurer une procédure légale afin de verser aux investisseurs lésés des fonds qui ont été remboursés. Pour que les Ontariens aient confiance dans le système financier, il est important que les gains mal acquis soient restitués aux investisseurs lésés d'une manière efficace et opportune.

Nous saluons également le soutien du gouvernement à l'égard du travail continu de la CVMO en vue d'améliorer le système de traitement des plaintes des investisseurs. FAIR Canada plaide depuis longtemps pour que les courtiers en valeurs mobilières soient tenus de respecter les recommandations formulées par l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) à l'issue d'un processus équitable et impartial. Nous attendons avec impatience, à l'instar de nombreux autres défenseurs des investisseurs, une proposition réglementaire de la CVMO, prévue de longue date, qui sera émise plus tard dans l'année.

« Ces propositions permettent d'avancer en vue d'améliorer les résultats des investisseurs ontariens », a déclaré M. Bureaud. « Alors que nous poursuivons nos efforts pour favoriser des marchés plus concurrentiels et augmenter les opportunités d'investissement, il sera essentiel que les gouvernements et les organismes de réglementation restent également concentrés sur la protection de ces investisseurs ».

À propos de FAIR Canada

FAIR Canada défend les droits des investisseurs particuliers au pays par l'entremise de la défense des intérêts, de l'éducation et de l'avancement des questions de réglementation. Nous sommes la voix fiable et indépendante concernant les enjeux qui touchent les investisseurs particuliers. En tant que seul organisme national sans but lucratif au Canada, axé sur les investisseurs, nous fournissons des commentaires éclairés et objectifs sur les questions réglementaires qui ont une incidence sur l'équité et la protection des investisseurs. Pour en savoir plus sur les droits des investisseurs, consultez le site [FAIRCanada.ca](https://faircanada.ca) et contactez-nous sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jean-Paul Bureaud
Directeur général, FAIR Canada
jp.bureaud@faircanada.ca

Julia K. Mackenzie
Directrice des relations publiques, FAIR Canada
julia.mackenzie@faircanada.ca